## C'EST À DIRE

## Traduire plus

Il existe bien des Archives littéraires suisses. Pourquoi ne pas élargir l'horizon au-delà des cimetières?

Par Jean-Bernard Vuillème

a Suisse du 700me paraît empruntée, prise entre la nécessité chronologique de l'autocélébration et une hésitation sur la manière de célébrer, gêne révélatrice d'un malaise d'identité qu'on ne saurait imputer au seul scandale de la fichomania helvétique. Au moins celui-ci aura-t-il suscité une même indignation de Genève à Romanshorn, une manière de se retrouver Suisses dans l'amertume et la déception. Enfin un souffle de délire au pays des coucous, de la vache Milka et des caramels mous! Quelque chose d'injustifiable, et pour une fois de proprement (le mot juste serait plutôt salement) suisse.

La difficulté d'être Suisse, c'est de pouvoir se rendre à l'étranger dans son propre pays. Il en ira ainsi tant que la Suisse existera. Un Neuchâtelois ou un Genevois ne se sentira jamais «chez lui» en Appenzell. Aucun discours patriotique suisse ne parviendra à contourner cette évidence: il n'existe pas de patrie suisse. Mais cette difficulté est aussi un privilège, car s'il n'existe pas de patrie suisse, il existe pourtant un pays qui rassemble au moins trois cultures (je pense bien sûr aux langues). S'il était excessif d'ajouter que ces trois cultures vivent en harmonie, on peut en tout cas affirmer qu'elles ne donnent pas le spectacle, si répandu, d'empoignades et de conflits continuels.

Le privilège, c'est que l'autre est avec nous, à l'intérieur des mêmes frontières. Au lieu de célébrations de pacotille, nous avons besoin d'ouverture d'esprit et de curiosité réciproques, car à l'heure de l'intégration européenne il n'y aura bientôt plus de Suisse possible sans un minimum d'échanges culturels réels et durables, et non plus seulement de commémorations occasionnelles peu crédibles et gênées aux entournures.

Le temps me paraît venu de cultiver le privilège d'être suisses, autrement dit de mieux connaître et

reconnaître le langage essentiel des autres Suisses. Un effort dans ce sens pourrait être entrepris par la Confédération en encourageant la traduction et la publication de livres entre les trois régions linguistiques. Personne n'attend d'elle qu'elle accouche de je ne sals quelle «culture suisse», mais elle serait dans son rôle en créant les conditions d'une réelle circulation des œuvres et des idées à l'intérieur du pays. Depuis plus de quinze ans, une fondation favorise cette sorte d'échanges avec la Col-lection CH, qui publie chaque année une dizaine de titres sous ce label. Sauf de rares exceptions, leur audience reste confidentielle malgré le souci de qualité qui prévaut dans les choix. La Collection CH reste loin de suivre l'actualité éditoriale si l'on se réfère à un but ambitieux qui serait de créer un «espace littéraire suisse». Des édi-teurs romands publient d'ailleurs des auteurs suisses traduits en français en dehors de cette collection, qui n'a pas publié un seul auteur francophone en Suisse alémanique l'an passé.

Avec l'appui des libraires, voire un soutien publicitaire, une telle initiative aurait une chance de désenclaver des marchés à peine viables (surtout en Suisse romande et au Tessin), et d'amener un peu d'oxygène à des éditeurs en permanence menacés d'asphyxie. Or sans éditeurs, pas d'écrivains. Sans éditeurs et sans écrivains, pas de création littéraire possible et tarissement garanti de toute vie intellectuelle. C'est une menace réelle, quasi mortelle, et y faire face dans un sain esprit suisse coûterait moins cher que le dernier des Mirage tombé du ciel.

Il existe bien, depuis peu, des Archives littéraires suisses. Pourquoi ne pas élargir l'horizon au-delà des cimetières? Je rêve d'une Suisse qui serait le seul pays du monde où des livres paraîtraient simultanément en trois langues. Je rêve d'une Suisse exemplairement européenne.

J.-B. V.